

Nîmes : la Maison carrée inscrite au patrimoine mondial de l'humanité



Le monument antique rejoint le club très fermé des sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

L'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) vient d'inscrire la Maison carrée au patrimoine mondiale de l'humanité. Il s'agit du 51e site français à rejoindre cette liste prestigieuse.

Le monument romain, construit au Ier, siècle figure aussi désormais aux côtés [des autres sites régionaux classés par l'Unesco](#) : le théâtre antique et l'arc de triomphe d'Orange ainsi que les monuments romains et romans d'Arles depuis 1981, le Pont du Gard depuis 1985, le Centre historique d'Avignon (incluant le Palais des Papes, le pont St Bénézet, les remparts, la basilique Notre-Dame des Doms et le musée du Petit Palais) depuis 1995, l'Abbatiale de Saint-Gilles du Gard (au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France) depuis 1998, la Grotte Chauvet en Ardèche depuis 2014 et la Cité Radieuse de Le Corbusier à Marseille depuis 2016. Un club des 7 (désormais 8 ?) qui s'est notamment regroupé en 2019



Ecrit par Laurent Garcia le 18 septembre 2023

afin de créer une offre touristique commune et mutualiser les outils et les moyens de promotion.

De son côté, la Ville de Nîmes a délégué depuis 2021 la gestion de la Maison carrée à la société [Edeis](#) qui [a revu depuis la muséographie](#) du site antique.